



*Direction Générale des Services*

## **Conseil municipal du 30 avril 2026 DELIBERATION**

Rapporteur : Stéphane LARTIGUE

Secrétaire de séance : Madame Maïtena FERRAN

**Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33**  
**Nombre de présent-e-s : 28**  
**Nombre de votant-e-s : 33**

**Etaient présent-e-s :**

Mme Marie-Lyse BISTUÉ Maire, Présidente,

M. Nicolas MALEIG, Mme Anne SAOUTER, M. Sami BOURI, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Flora LAPERNE, Mme Anne BARBET, et M. Patrick NAVARRO, Adjoints,  
Mme Sonia CAMPAGNE, M. Sébastien DE TRUCHIS, Mme Dominique QUEHEILLE, Mme Geneviève CIMORRA, M. Philippe GARROTÉ, Mme Marie SAYERSE, M. Raymond VILLALBA, Mme Sabine SALLE, M. Jean-Michel IDOPE, Mme Céline BODET, Mme Maïtena FERRAN, M. Frédéric LOUSTAU, M. Clément SERVAT, Mme Carole LADEUIX, M. Alfredo DOS SANTOS, Mme Nadia DUPEROUSSE, M. Michel ADAM, Mme Lydia LAGARONNE, M. Jordan OSSAU-TRESAUGUE et M. Hugo COUCHINAVE, Conseillers Municipaux.

**Etaient représentés :**

- Mme Elodie JIMENEZ donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Stéphane LARTIGUE
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Joël RESTIF donne pouvoir à M. Sébastien de TRUCHIS
- Mme Hélène HIEL donne pouvoir à Mme Anne BARBET

### **8 - BUDGET PRINCIPAL - AUTORISATION DE PROGRAMME ET DE CRÉDITS DE PAIEMENT POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN TIERS LIEU**

AP 2022-110001 - Opération budgétaire n° 110001

Il est rappelé que l'opération d'aménagement d'un tiers lieu est assujettie au régime de la taxe sur la valeur ajoutée.

Par délibération du 10 décembre 2025, le conseil municipal a révisé le montant de l'autorisation de programme pour le fixer à 3.600.000 € HT, répartis savoir :

Budget principal AP 110001 / Aménagement d'un tiers lieu Opération 110001				
DEPENSES				
MONTANT AP Hors Taxes	Réalisés 2022	Réalisés 2023	Réalisés 2024	CP 2025
3 600 000 €	0 €	542.755,23 €	651.847,79 €, dont 648.101,42 € mandatés et 3746,37 € reportés	2.405.396,98 €

Les travaux d'aménagement sont terminés et l'opération est en cours de finalisation : en 2025, 2.166.713,78 € ont été mandatés et 242.429,57 € ont été inscrits en restes à réaliser pour permettre les écritures d'achèvement de cette autorisation de programme, dont la situation se présente selon le tableau ci-dessous :

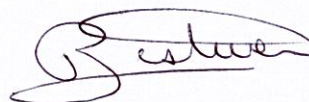
Budget principal AP 110001 / Aménagement d'un tiers lieu Opération 110001				
DEPENSES				
MONTANT AP Hors Taxes	Réalisés 2022	Réalisés 2023	Réalisés 2024	Réalisés 2025
3 600 000 €	0 €	542.755,23 €	648.101,42 €	Mandatés : 2.166.713,78€ Reste à réaliser : 242.429,57€

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVER** le présent rapport,
- **ARRETER** la situation de cette autorisation de programme telle que présentée dans le tableau ci-dessus.

Ainsi délibéré à OLRON Ste-MARIE, ledit jour 30 avril 2026.  
Suivent les signatures.-

La Maire,



Marie-Lyse BISTUÉ



AFFICHÉ LE 05/05/2026

